

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dimanche 15 mars 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Dimanche 15 mars 2020

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

523 cas confirmés de COVID-19 ont été recensés aujourd'hui (+ 74 cas par rapport à hier) en Auvergne-Rhône-Alpes, auquel s'ajoute un premiers cas domicilié dans le département du Cantal confirmé après 15h, et **18 décès (12 hier)**. Ce sont des cas confirmés par la réalisation de tests en laboratoire. Certains patients présentant des symptômes bénins sont parfois suivis à domicile et ont pu ne pas avoir subi de test. Ils ne sont donc pas comptabilisés.

La répartition par département est la suivante :

- **Ain** : 52 (+9) cas positifs
- **Allier** : 4 (+2) cas positifs
- **Ardèche** : 24 (+4) cas positifs
- **Cantal** : 1 (+1) (+1 cas positif pris en charge mais domicilié dans une autre région)
- **Drôme** : 46 (+1) cas positifs
- **Isère** : 34 (+5) cas positifs
- **Loire** : 64 (+10) cas positifs
- **Haute-Loire** : 7 cas (+0) cas positifs
- **Puy-de-Dôme** : 19 (+3) cas positifs
- **Rhône** : 136 (+13) cas positifs
- **Savoie** : 22 cas (+4) cas positifs
- **Haute-Savoie** : 115 (+23) cas positifs

PASSAGE EN STADE 3 OU STADE EPIDEMIQUE

Samedi 14 mars 2020, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé, lors d'un point presse, le passage au stade 3.

Il a rappelé la nécessité de la distanciation sociale pour limiter la transmission du virus et le respect strict des gestes barrières.

En parallèle les mesures qui touchent à la vie sociale des français sur tout le territoire sont renforcées : fermeture depuis le 14 mars 2020 à minuit de tous les lieux recevant du public, non indispensables à la vie du pays, et de tous les commerces à l'exception de ceux qui sont essentiels (commerces alimentaires notamment); diminution des déplacements ; évitement des rassemblements, limitation des réunions amicales et familiales, des sorties et des contacts pour tous.

On passe d'une logique de détection et de prise en charge individuelle à une logique d'action collective.

- le développement de la filière ambulatoire pour la prise en charge des patients sans signes de gravité. Les personnes doivent rester à domicile et contacter leur médecin par téléphone pour éviter tout déplacement

Préservez les services d'urgence et le centre 15

EN CAS DE SYMPTOMES
EVOCATEURS DU COVID-19,
CONTACTEZ VOTRE
MEDECIN TRAITANT,
SAUF EN CAS DE SIGNE
DE GRAVITE

DE MÊME, N'APPELÉZ PAS
LE 15 POUR DES QUESTIONS
D'ORDRE GENERAL, OU
ADMINISTRATIVES,
APPELÉZ LE NUMERO VERT

0 800 130 000

- la mobilisation de tous les acteurs (médecine de ville, établissements de santé et établissement et services médico-sociaux - ESMS) : tous les établissements sanitaires participent au diagnostic et à la prise en charge des cas suspects (pas seulement les référents covid-19). Les ESMS montent en charge et doivent être en capacité de repérer des patients suspects et mettre en œuvre des mesures d'isolement si nécessaire.

EVOLUTION DE LA DEFINITION DE CAS

La définition des cas de Covid-19 est modifiée

Une catégorie « cas probable » a été ajoutée.

Des départements français ont été ajoutés à la liste des zones d'exposition à risque. Cette liste sera actualisée régulièrement [sur le site de Santé publique France](#).

La notion de co-exposition a été supprimée.

PRECAUTIONS A PRENDRE AVEC L'IBUPROFENE

En cas de fièvre, le traitement dans le cas du Covid-19 repose sur la prise de paracétamol ; en effet les anti-inflammatoires non stéroïdiens pourraient être un facteur d'aggravation de l'infection au Covid-19. Les personnes étant déjà sous traitement anti-inflammatoire doivent prendre contact avec leur médecin traitant.

LA MOBILISATION POUR LE DON DU SANG CONTINUE

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients. Les donneurs non exposés à un risque (symptômes grippaux) sont incités à rejoindre les sites de collecte car les patients ont besoin de produits sanguins.

Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'Etat comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.

[Plus d'informations sur le site de l'Etablissement français du sang.](#)

LES GESTES BARRIÈRES RESTENT LES PLUS EFFICACES



Pour limiter la circulation du virus et se protéger, les gestes barrières restent les plus efficaces :

- se laver très régulièrement les mains **avec de l'eau et du savon**,
- tousser ou éternuer **dans son coude**,
- se moucher avec un **mouchoir à usage unique** qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».